



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles ZURFLUH, Professeur d'Université, Directeur de l'UFR Informatique, donne délégation de signature à :

Monsieur David NAVARRE, Maître de Conférences, Directeur adjoint de l'UFR Informatique

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette

concernant - le CF3 : 914001 – Gestion courante
- le CF3 : 914101 – Formations
- le CF3 : 914201 – Recherche Informatique.

La présente délégation prend effet au 24 mai 2016.

Fait à Toulouse,
Le 25 mai 2016

Le délégataire,

David NAVARRE

La Présidente,

Corinne MASCALA

